

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 25 juin 2026

Compte rendu n° 04

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Emmanuèle CAIRE
Mme Béatrice CHARLET-MESDJIAN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Sophie HERMENT
Mme Caroline LADAGE
M. Guy LE THIEC
Mme Francesca MANZARI
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Benjamin TAUNAY
M. Vincent TIFFON
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à Mme Emmanuèle CAIRE)
Mme Ernestine CARREIRA
Mme Aline CHAMAHIAN
Mme Christelle COMBE (procuration à Mme Núria GALA PAVIA)
M. Mathieu CORP
M. Fabrice PELLERIN
M. Jean-Marc QUARANTA
Mme Odile THUILIER
Mme Clarisse VOLLON (procuration à M. Jean-Marc QUARANTA)
COLLÈGE IATSS
M. Emmanuel CURT
M. Nathan LOZANO
Mme Sandra LUDWIG
Mme Iness MASSOUD
Mme Marie-Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
M. Simon JEAUME MORET
Mme Aude VILLEFRANCHE
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à M. Guy LE THIEC)
Mme Candice LE TOURNEUR
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Fabrice PELLERIN)
INVITÉS
Mme Isabelle BAUMANN
M. Nicolas BOILEAU
M. Pedro DIAS-DUARTE
Mme Jade NGUYEN

32 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h30.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Informations :
 - préparation de la rentrée
 - cadrage de la campagne d'emploi 2027
 - niveau de rémunération des personnels enseignants contractuels
3. Formation :
 - campagne M3C (délibération)
 - campagne de modification de la structure haute (délibération)
 - préparation au CAPES, contenus et tarification (délibération)
 - délai d'inscription des diplômes d'établissement (information)
 - tuteurs (information)
4. Vie institutionnelle :
 - désignation des personnalités extérieures à titre personnel (délibération)
 - calendrier de l'instance et des organes de l'UFR – 1^{er} semestre 2026-2027 (information)
5. Relations internationales :
 - fiches projets :
 - Convention de coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - nouvel accord (délibération)
 - Accord avec l'Université de Naples L'Orientale - renouvellement (délibération)
 - Accord avec l'Université nationale du Vietnam (USSH) - renouvellement (délibération)
 - Projet BIP « Mediterranean Renaissance - Art, Literature, Culture » (délibération)
6. Réorganisation des services administratifs : conduite du changement (information)

1. Questions diverses

- **M. Corp** souhaite indiquer que la mesure permettant aux étudiants de sortir au bout d'un quart d'heure en raison des fortes chaleurs, implique que les étudiants, arrivant en retard à cause de problèmes de transport toujours liés aux fortes chaleurs, ne peuvent plus entrer pour composer.

2. Informations

- Préparation de la rentrée

Le calendrier est le suivant :

- le 7 septembre : réunions d'information pour les L1 à 9h. et à 13h. pour présenter le fonctionnement général de l'Université ;
- le 8 septembre : pré-rentree des L2 et L3 ;
- du 2 au 9 septembre : inscriptions pédagogiques. Le début des IP a été programmé avant les réunions d'information afin de permettre aux étudiants d'avoir leurs emplois du temps dès le jour de la rentrée. Toutefois ils pourront modifier leur choix après ces réunions.
- du 9 au 11 septembre : inscriptions en LANSAD et dans les UE à choix.

Pour les étudiants internationaux, la DRI prévoit d'organiser une réunion de rentrée pour tous les entrants en ALLSH, probablement le 8 septembre. Des réunions par département seront organisées par la suite.

Mme Ludwig demande quelle est la date limite d'inscription pour les étudiants Campus France. **Mme Gala Pavia** indique que la date limite sera normalement fixée à trois semaines après la rentrée.

M. Jeume Moret souhaite savoir si le livret d'accueil sera bien à disposition de tous les étudiants ainsi que les modalités de M3C. **Mmes Thuillier et Gala Pavia** indiquent qu'il y aura une version dématérialisée et précisent qu'il y aura également des distributions papier. Concernant les M3C, elles seront votées en CFVU début septembre et mises en ligne au plus tard pour la rentrée, soit le 14 septembre. Les enseignants ont ensuite l'obligation d'expliquer les modalités de contrôle des connaissances pour leur matière.

Mme Carreira demande si des journées d'intégration sont prévues pour les étudiants internationaux. **Mme André** précise que des tutorats vont être mis en place. **Mme Gala Pavia** indique que d'autres réunions de rentrée pourront être organisées.

M. Curt demande si la période prévue pour les inscriptions pédagogiques n'est pas trop courte.

Mme Caire indique que certains étudiants s'aperçoivent après la rentrée d'erreurs d'inscription, ils ont parfois besoin d'avoir commencé les cours pour se rendre compte du caractère erroné ou malvenu de leur choix.

M. Jeume Moret demande s'il sera toujours possible de déposer son inscription en version papier auprès de la Scolarité, même hors délai. **Mme Gala Pavia** le confirme.

Mme Vitali demande pourquoi les préconisations des BAP, à savoir d'organiser les réunions de rentrée avant les inscriptions pédagogiques pour réduire les erreurs d'inscriptions, n'ont pas été prises en compte.

Mme Massoud indique que l'ajout d'une semaine pour les inscriptions pédagogiques ne va pas améliorer les choses, étant donné que les étudiants ont tendance à vouloir changer plusieurs fois et se retrouvent au final refusés en cours, faute de places. **M. Jeume Moret** indique que ces hésitations sont dues à une nécessité d'adaptation des étudiants au monde universitaire.

Mme Baumann indique que ce calendrier n'est pas une volonté de la seule Scolarité mais est le résultat d'échanges entre les différents services impliqués dans cette organisation.

- Cadrage de la campagne d'emploi 2027

M. Le Thiec présente la lettre de cadrage de la campagne d'emplois 2027 transmise début juin par la Direction d'amU. Elle va être adressée aux membres du Conseil d'UFR, des Comités, et aux Directions de département et d'unité.

M. Le Thiec indique que cette lettre donne le nouveau niveau de prélèvement qui sera désormais de 45 % au lieu des 60 % précédemment appliqués.

M. Corp demande si le calendrier et les modalités de recrutement pour le poste de MCF en BOE sont connus.

Mme Ludwig souhaite savoir si un poste BOE pourrait être demandé pour les personnels IATSS. **Mme Baumann** indique que la rareté des postes et un important vivier de personnels de catégorie C ont porté le choix des responsables des services administratifs de l'UFR vers des postes de catégorie B, non restrictifs.

M. Boileau rappelle le processus de la campagne d'emplois au sein de l'UFR :

- le 22 juin se sont tenus les Comités des Études et de la Recherche. 73 fiches d'expression des besoins ont été transmises. Des évaluations ont été demandées à 2 membres du Comité des Études et 2 membres du Comité de la Recherche. Ces expertises se sont appuyées sur la nouvelle fiche d'évaluation.

Les deux Comités ont établi des groupes A, B et C.

- La Commission mixte, réunion des deux Comités, va se tenir le 29 juin et confronter sur les deux propositions (Comité des Études et Comité de la Recherche) pour parvenir à un avis concerté.

M. Le Thiec précise que cet avis sera présenté le 9 juillet aux membres du Conseil d'UFR pour information.

Mme Caire rappelle que les membres du CUFR avaient demandé à participer à la commission mixte afin d'entendre les débats et de ne pas fonder leur choix final que sur le tableau récapitulatif des évaluations.

M. Tiffon tient à souligner l'existence d'un risque d'annulation de la procédure de la campagne d'emploi. Il rappelle que lors d'un Conseil de département, des MCF ne se sont pas prononcés sur les profils de poste de PR, ce qui va à l'encontre des dispositions du règlement intérieur de l'UFR. **M. Tiffon** demande à ce que la Direction propose le report de la campagne et que le département de Lettres puisse se réunir à nouveau et statuer.

Mme Caire demande pourquoi le problème ne surgit que cette année.

M. Corp demande à ce que le processus ne soit pas arrêté mais que le département de Lettres se réunisse rapidement pour statuer à nouveau et que les expertises des FEB du département soient réévaluées si nécessaires.

M. Le Thiec indique que le département de Lettres va se réunir à nouveau le 2 juillet et que la Direction de l'UFR est conviée. A la suite de ce Conseil, des personnels auront la possibilité de formuler un recours, s'ils le souhaitent. Il précise toutefois que la réévaluation des fiches de ce département provoquerait une situation d'iniquité avec les autres départements.

Mme Chamahian revient sur l'article 4.4 et sur les modalités qui n'ont pas été respectées.

M. Quaranta précise que le procès-verbal de la séance de ce Conseil de département indique que la procédure n'a pas été satisfaisante. Les décisions des Conseils de département s'inscrivant dans le processus de décision de la campagne d'emploi, il s'étonne que le processus ne soit pas stoppé.

Mme Herment demande que la séance de la commission mixte soit reportée afin de permettre aux départements qui le souhaitent de revoter leur campagne d'emploi.

M. Le Thiec rappelle l'attachement de la Direction au respect du Règlement intérieur. Il rappelle que l'an dernier, M. Fabrice Guillaume, ancien Directeur adjoint en charge des affaires générales et institutionnelles, avait mené une enquête sur les pratiques démocratiques dans les départements.

- Niveau de rémunération des personnels enseignants contractuels

Mme Baumann explique qu'une échelle de rémunération existe en fonction du niveau de diplôme. L'UFR ALLSH a fait le choix de proposer deux niveaux de rémunération selon que les candidats ont ou n'ont pas un doctorat. Un travail va être initié afin de prendre désormais en compte l'ancienneté.

M. Curt demande s'il serait possible de faire de même pour les personnels IATSS. **Mme Baumann** explique qu'il existe déjà une grille de rémunération en fonction de l'ancienneté pour ces personnels.

Mme Ludwig indique que les personnels IATSS recrutés dans les services centraux sont catégorisés en fonction de leur diplôme ; elle demande à ce que cette politique soit mise en place à l'UFR afin d'attirer et de pérenniser les personnels administratifs.

3. Formation

Point présenté par Núria Gala Pavia

- Campagne M3C

Cette campagne concerne les demandes de modifications des modalités de contrôle de connaissances et compétences, et celles relatives aux cadrages de licence, licence professionnelle et master.

M. Jeume Moret s'inquiète de l'utilisation de l'IA et souhaiterait que les enseignants précisent quand ils ont eu recours à une IA dans la préparation de leurs cours. **Mme Gala Pavia** indique qu'un groupe de travail au niveau central va être mis en place pour créer une charte d'utilisation de l'IA.

Vote de la campagne de modification des modalités de contrôle de connaissances et compétences, cadrages de licence, licence professionnelle et master : 30 pour et 2 abstentions (32 votants).

- Campagne de modification de la structure haute

(Page 11 de la présentation PowerPoint)

Les demandes seront mises en œuvre à la rentrée 2027-2028.

Vote de la campagne de modification de la structure haute : unanimité (32 votants).

- Préparation au CAPES, contenus et tarification

Mme Gala Pavia indique que le concours du CAPES peut désormais se passer dès la licence 3.

Dix préparations au CAPES sont proposées pour les étudiants au-delà du Bac+3 et ces formations sont ouvertes à tous les publics. Les enseignements sont mutualisés avec les UE existantes.

(Tarification : page 13 de la présentation PowerPoint)

Vote de la préparation au CAPES, contenus et tarification : unanimité (31 votants).

- Délai d'inscription des diplômes d'établissement

(Page 14 de la présentation PowerPoint)

Mme Carreira souhaite qu'une information claire soit faite sur e-candidat pour que les étudiants puissent contacter les responsables de formation, même au-delà des dates butoirs d'inscription pour ne pas perdre de candidats.

M. Quaranta demande pourquoi ces inscriptions doivent désormais passer par e-candidat.

Mme Ludwig pense que si des mentions spéciales sont faites dans e-candidat, seuls les étudiants « pugnaces » pourront s'inscrire hors délai. Cela constitue, selon elle, une rupture d'égalité.

Mme Carreira s'inquiète aussi de la diplomation à la fin du cycle et non pas par année.

Mme Gala Pavia indique qu'un groupe de travail est en cours et va reprendre les points qui posent problème et qui ont déjà été évoqués.

- Tuteurs

(Page 15 de la présentation PowerPoint)

M. Jeume Moret a eu au niveau de son syndicat beaucoup de remontées négatives sur les tuteurs. Il pense que les modifications proposées peuvent améliorer les choses.

M. Curt demande comment sont financés les tuteurs. **Mme Gala Pavia** indique que ce sont des crédits de la loi ORE dédiée à la réussite étudiante.

4. Vie institutionnelle

- Calendrier de l'instance et des organes de l'UFR – 1^{er} semestre 2026-2027

(Page 17 de la présentation PowerPoint)

Mme Régnier précise que le calendrier va être mis en ligne à la page Vie institutionnelle et conseille de le consulter régulièrement en cas de modification.

- Désignation des personnalités extérieures à titre personnel

Les votes sont réalisés à bulletin secret.

Vote :

DESACHY Matthieu : 30 votes pour (30 votants)

RAVERA Patrice : aucun vote (30 votants)

DROMARD Ingrid : 17 votes pour (30 votants)

LEBERT Jasmine : 7 votes pour (30 votants)

MASSÉ Laurence : 4 votes pour (30 votants)

Mme Dromard et M. Desachy sont désignés comme personnalités extérieures, membres du Conseil de l'UFR à titre personnel.

5. Relations internationales – Point reporté

- Fiches projets

- *Convention de coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - nouvel accord*
- *Accord avec l'Université de Naples L'Orientale - renouvellement*
- *Accord avec l'Université nationale du Vietnam (USSH) - renouvellement*
- *Projet BIP « Mediterranean Renaissance - Art, Literature, Culture »*

6. Réorganisation des services administratifs : conduite du changement – Point reporté

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 13 h.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte rendu.